

M. Hees: Le ministre sait très bien que je fais allusion au rapport qui sera publié très prochainement. Il est au courant. Je lui pose donc la question supplémentaire suivante. Étant donné que, de toute évidence, le gouvernement n'est pas en train d'élaborer un tel programme, pouvons-nous espérer que, dans un proche avenir, il nous fera connaître sa position quant aux incidences économiques de toutes ces questions? Pouvons-nous espérer cela dans un avenir rapproché?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, cela sera fait dès que nous pourrons raisonnablement le faire. De fait, j'espère avoir l'occasion, cet après-midi, en traitant du bill concernant la taxe sur l'exportation, de parler également de certains aspects économiques, tant sur le plan national qu'international.

* * *

● (1440)

L'INDUSTRIE

LES PROJETS DE REPRISE DE MACDONALD TOBACCO ET EMCO PAR DES MAISONS AMÉRICAINES—LES RÉPONSES DES COMPAGNIES AUX QUESTIONS DU MINISTRE

M. William C. Frank (Middlesex): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme les prises de contrôle par des étrangers préoccupent les Canadiens, tout particulièrement dans l'Ouest de l'Ontario, et vu les réponses qu'il a fournies au chef de l'opposition concernant les deux compagnies au sujet desquelles il s'informait, le ministre peut-il dire à la Chambre si une date limite a été fixée à propos des réponses qu'il doit recevoir à ses questions et si ces prises de contrôle profiteraient aux Canadiens?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous n'avons pas fixé de date limite, mais je m'attends à recevoir leurs réponses sous peu.

* * *

LES LIEUX HISTORIQUES

LA RÉSIDENCE DE FEU LE TRÈS HONORABLE LOUIS ST. LAURENT

M. Sean O'Sullivan (Hamilton-Wentworth): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien en sa qualité de responsable des sites historiques nationaux. Comme on envisage de procéder à la vente privée de la résidence de feu le très honorable Louis St. Laurent, le ministre peut-il nous dire si son ministère entend entrer en négociations pour s'assurer que cette résidence sera préservée comme

Questions orales

site historique et ainsi faire honneur à cet ancien grand premier ministre?

Des voix: Bravo!

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, je ne sais pas de laquelle des deux résidences l'honorable député veut parler. Il y a la résidence de l'ancien premier ministre dans la ville de Québec, et son lieu de naissance, à Compton. La Commission des lieux et monuments historiques du Canada a principalement recommandé la résidence à Compton, et non celle de Québec.

[Traduction]

M. O'Sullivan: Je remercie le ministre de l'intérêt qu'il porte à la question. Vu les difficultés éprouvées au sujet de la résidence de cet ancien premier ministre et celle de feu le très honorable Lester B. Pearson, à Hamilton, le ministre envisage-t-il d'établir une unité spéciale au sein de son ministère pour s'assurer que les résidences d'anciens premiers ministres, tant que ceux qui sont décédés que de ceux qui sont toujours avec nous, seront préservées comme sites historiques nationaux dans tout le pays?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, la dédicace des édifices pour fin de commémoration relève de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada. Il s'agit d'une commission indépendante, qui avise le ministre et établit des directives au sujet des résidences des anciens premiers ministres du Canada.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE CAS DES RAVISSEURS DE JASPER CROSS

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministère des Affaires extérieures ou le gouvernement dont le ministre fait partie négocient-ils de quelque façon avec les ravisseurs d'un certain Jasper Cross en vue de leur retour au Canada pour y répondre à des accusations d'enlèvement ou à d'autres chefs d'accusation?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Non, monsieur l'Orateur.

M. Dick: Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Peut-il assurer à la Chambre que, sous aucun prétexte, on ne permettrait aux ravisseurs de revenir au Canada pour y faire face à des accusations, à la connaissance du gouvernement, étant donné qu'on a déjà donné le choix aux ravisseurs?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai vraiment pas fait une étude poussée de cette question, mais s'ils revenaient au Canada pour y répondre à des accusations, je ne pourrais, de prime abord, y voir rien de répréhensible.